



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU GARD

**Allocution de M. Didier LAUGA
Préfet du Gard**

**Audience solennelle de rentrée de l'académie de Nîmes
Dimanche 5 février 2017
16 heures
Hôtel ATRIA**

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Messieurs les Présidents honoraires,
Mesdames et Messieurs les membres de l'académie,
Mesdames, Messieurs,

Il y a tout juste une année, fraîchement nommé dans le département, je participais pour la première fois, dans un contexte très particulier marqué par les vagues d'attentats qui avaient meurtri notre pays, au rendez-vous annuel de rentrée solennelle de votre noble institution sous la responsabilité de votre nouveau président, Monseigneur Bernard Fougères.

C'est avec le même plaisir renouvelé et enrichi d'une année d'expérience de Préfet dans le Gard, que je viens ici parmi vous pour la seconde année consécutive ouvrir votre audience de débats publics.

Je mesure tout l'honneur qui m'est fait, en m'inscrivant dans l'héritage des nombreux préfets qui depuis le premier d'entre eux, Jean-Baptiste DUBOIS en 1801 a fait renaître l'académie, sous le nom de lycée de Nîmes en référence au lycée d'Aristote, jusqu'à votre décision en 1868, de nommer le préfet du département président d'honneur de votre institution en reconnaissance de cet investissement.

Ancrée dans l'histoire des academies de Province, créées par Louis XIV, la vôtre fêtera cette année son 335^{ème} anniversaire, ce qui me conduit à détourner la phrase de Napoléon, en disant que du haut de cette chaire plus de trois siècles nous contemplant. Cela nous amène avec modestie et humilité à mesurer notre action vis à vis de l'œuvre laissée par vos prédécesseurs dont vous assurez la continuité.

On mesure donc toute la responsabilité qui est la vôtre pour continuer à faire vivre cet esprit des Lumières, de la force de l'esprit.

L'an dernier je concluais d'ailleurs mon propos par ces phrases :
A la barbarie, nous devons opposer la force légitime de nos institutions.
A l'ignorance, la culture et la force de l'esprit.

Après les nouvelles tragédies qui se sont abattues à nouveau sur notre pays, elles restent cruellement d'actualité.

Nul besoin d'aller plus avant pour comprendre le besoin de telles institutions de réflexion et d'analyse comme l'académie de Nîmes.

MALRAUX disait : « l'autorité est un âge », on mesure combien par son ancrage dans l'histoire de la ville, l'académie de Nîmes est une référence au coeur de la cité dont elle représente aussi une partie de son ADN.

S'agissant de la culture, au moment où la ville arrive pratiquement au terme de la procédure de la constitution de son dossier de candidature pour prétendre au classement au patrimoine mondial de l'humanité, de ces monuments majeurs de la romanité comment ne pas se souvenir de l'action émérite d'un autre préfet lui aussi prénommé Jean-Baptiste, je pense au second préfet du département, le Préfet D'ALPHONSE.

En septembre 1808, le Conseil des bâtiments civils, examine à la demande du ministre de l'Intérieur, le projet du préfet d'ALPHONSE de déblayer les arènes. Le Conseil approuve les démolitions envisagées en disant je cite « *pour rendre le monument à l'indépendance, à la pureté, à l'isolement qu'il avait dans le principe* ». Il demande au préfet « *d'ajouter l'ouverture d'une rue circulaire laquelle aurait douze mètres de largeur, à partir de la circonférence de l'édifice et serait de niveau avec le sol des arènes. Cette rue offrirait l'avantage d'en dégager les abords, d'en faciliter la vue et l'entrée* ». Bref, le monument tel que nous le connaissons aujourd'hui doit beaucoup à ce pionnier et visionnaire qui a permis de le conserver et que ses contemporains puissent porter l'espoir d'une reconnaissance mondiale de sa valeur architecturale unique.

Alors que s'élève en face de ces arches bi millénaires le futur musée de la romanité symbole que l'époque moderne peut se nourrir du passé et l'enrichir, je tenais à mettre à l'honneur ce précurseur. Ceux qui veulent opposer les deux, dans un clivage stéréotypé des modernes contre les anciens se trompent, ceux qui veulent effacer les traces du passé au nom d'une idéologie commettent un crime contre l'humanité.

L'an passé, j'avais dans un souci de transparence et face aux inquiétudes légitimes qui pouvaient naître avec la déclaration de l'Etat d'urgence dressé un état précis de sa mise en œuvre dans le département.

Malgré ce, la barbarie a encore frappé notre pays y compris M. le Président en s'attaquant de la manière la plus abjecte à des serviteurs de la paix. Je pense à Jean-Baptiste SALVAING et Jessica SCHEINDER, assassinés à leur domicile parce qu'ils étaient policiers, c'est-à-dire garant de la paix publique, je pense à tous ces innocents de Nice, je pense bien sûr à cet homme d'église, le père HAMEL.

Cet assassinat prend dans le Gard un écho particulier quand on connaît la contribution majeure qu'un de ses enfants, le pasteur RABAUD SAINT-ETIENNE a apporté pour inscrire dans notre déclaration des droits de l'homme, le fait pour que personne ne puisse être inquiété pour ses opinions religieuses à condition que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public.

Il y a aussi eu Berlin, Istanbul... les attaques se multiplient et la menace on le sait va rester durable.

Notre pays, dans une Europe en crise, avec la sortie de l'Angleterre de l'union européenne, la montée des idées nationalistes dans de nombreux pays, signe d'une fracture grandissante entre les peuples et leurs élites, le repli sur soi ou entre soit c'est à dire le communautarisme ou comme le disent les sociologues « le temps des tribus », menacent notre édifice Républicain et notre cohésion nationale.

Le pays est sous le régime de l'Etat d'urgence et les contrôles aux frontières ont été rétablis jusqu'au 15 juillet prochain notamment en raison des rendez-vous démocratiques majeurs de 2017 avec l'élection présidentielle et les élections législatives.

Cette situation est inédite depuis la Libération et nous montre que l'on a changé d'époque.

Notre pays doit affronter un mal intérieur, qui touche une partie de sa jeunesse prise dans les rets de fanatiques. Ce mal porte un nom : la radicalisation.

Phénomène mal connu, complexe d'origine récente, multiforme pour lequel les éléments de compréhension et de réponse sont en cours de construction, j'ai souhaité faire de ce thème le pivot de mon intervention aujourd'hui devant vous.

Je voudrais d'abord vous en livrer la définition et ensuite vous indiquer l'organisation mise en place localement pour lutter contre ce phénomène dont les premières victimes sont les familles des personnes concernées.

J'ai en mémoire ce témoignage poignant d'une mère de famille de Nîmes dont le fils a été tué en Syrie et qui m'a indiqué, les sanglots dans la voix et le regard plein de désespoir être soulagée de le savoir mort là-bas que d'avoir sur la conscience qu'il aurait pu être l'auteur d'un attentat en France. Cette mère est évidemment pleine de remords de n'avoir rien vu, de n'avoir pu protéger la chair de sa chair contre lui-même, de n'avoir pu le sauver. Cette femme anéantie a décidé avec l'aide d'une association de quartier de témoigner pour que d'autres jeunes ne se laissent pas embrigader.

La radicalisation se définit comme « le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel. »

Avec des indicateurs sociaux très dégradés (5^{ème} rang national en termes de pauvreté, 3^{ème} rang national en termes de chômage, disposant de 8 contrats de ville couvrant 11 communes et 1 habitant sur 10), le nombre de personnes signalées dans le Gard en matière de radicalisation est très élevé. Le taux de personnes radicalisées par rapport à sa population est pratiquement le double de la moyenne nationale.

Il y a urgence, urgence à agir pour sauver ces familles et ces jeunes.

C'est pourquoi, en plus des dispositifs mis en place au niveau national avec le numéro vert de recueil des signalements 0 800 00 56 96 et le site internet stop-djihadisme.gouv.fr, une organisation locale a été établie par mes services en lien avec les services spécialisés et les procureurs.

Depuis le 1^{er} avril, la préfecture dispose d'un chargé de mission spécialement chargé du suivi de cette problématique « prévention de la radicalisation » que ce soit sur le volet sécuritaire ou de l'accompagnement social des individus et de leur famille en voie de radicalisation.

Mes services peuvent être localement alertés sur des situations sensibles pour vérifications.

La détection est un point essentiel, capital pour éviter qu'un cas ne soit pas pris en compte. Pour cela plusieurs séances de formation et de sensibilisation ont été faites dans le département en 2016 afin de permettre aux professionnels de terrain de disposer d'un premier bagage culturel face à ce phénomène relativement nouveau. 1600 personnes ont ainsi pu bénéficier d'une telle formation réalisée en lien avec des associations spécialisées dans le domaine des dérives sectaires.

Chaque contrat de ville dispose maintenant d'une annexe opérationnelle pour traiter de cette question. Les conseils locaux de prévention de la délinquance ont également l'obligation de traiter cette question.

Il s'agit de mettre en place des actions de prévention primaire pour diffuser les valeurs de la République, de mettre en place un système de collecte des signalements pour éviter de passer à côté d'une situation, de former les acteurs pour leur donner les outils nécessaires dans leur pratique professionnelle pour repérer les situations, de mettre en place un dispositif d'accompagnement des personnes en voie de radicalisation et de leur famille.

Dans ce domaine, le département s'est doté d'un système innovant reposant sur une plateforme départementale, adossée à la maison départementale des adolescents pour traiter les situations. En 2016, trente situations ont été suivies et des personnes ont déjà pu sortir du dispositif et reprendre pied.

Le processus suit le cheminement suivant, tous les signalements font l'objet d'une évaluation de la dangerosité des situations par les services spécialisés et le procureur.

Les cas font soit l'objet d'un suivi judiciaire, soit l'objet d'un examen vers la cellule d'orientation sociale. Les situations examinées dans cette seconde instance, avec l'accord des personnes concernées, sont ensuite orientées vers la plate-forme départementale, le réseau d'accompagnement des adolescents en dérive extraordinaire. Chaque individu bénéficiera d'un référent de parcours (psychologue) et d'un plan d'actions de remobilisation et d'accompagnement en matière de soins, de remobilisation scolaire, d'insertion professionnelle. Pour cela le département reçoit des enveloppes budgétaires du fonds interministériel de prévention de la délinquance avec l'objectif, en 2017, de doubler le nombre de prise en charge.

Le sujet est complexe et ardu. Les outils s'enrichissent des expériences conduites sur le terrain avec le réseau associatif qui se trouve en première ligne dans ce combat. Aussi, les décideurs que nous sommes doivent soutenir les associations républicaines qui, dans les quartiers prioritaires, sont un rempart contre ce phénomène mortifère qu'est la radicalisation violente.

Le développement d'études et la conduite d'actions de recherche appliquée permettront de mieux cerner le phénomène et d'apporter les réponses les plus adaptées. Notre plate-forme départementale, le Radéo, s'est engagée dans un tel processus d'analyse et de compréhension scientifique du phénomène.

Je tenais Mesdames et Messieurs les académiciens, dans le contexte sécuritaire que connaît notre pays, me saisir de cette audience solennelle, pour vous informer en toute transparence sur ce sujet majeur pour notre pays et le Gard. L'objectif est de faire en sorte qu'une partie de sa population désabusée ne se retourne contre le corps social en désespoir d'avoir pu s'y épanouir. C'est une responsabilité majeure qui se dresse devant nous.

Dans le domaine de l'organisation collective face à la menace terroriste, la diffusion d'une culture du risque et de réflexes de défensive passive est essentielle. Les écoles ont renforcé leur niveau de sécurité et d'alerte et les exercices se multiplient pour acquérir les bons réflexes.

En matière de lutte contre les actions terroristes violentes, des plans d'organisation des forces de sécurité, de secours s'organisent et là aussi les exercices inter services permettent d'arrêter et d'affiner les stratégies dans des situations de tuerie de masse qui correspondent à des situations de guerre.

Ceci étant cette situation inédite a eu un effet bénéfique en réveillant les consciences ; nombre de nos compatriotes ont manifesté leur volonté de s'engager dans la réserve citoyenne de défense et de sécurité, d'autres pour des actions plus locales dans leur commune et la prévention de certains risques de sécurité publique ou civile.

De nombreux jeunes s'engagent dans les missions du service civique, les sessions de formation aux gestes de premiers secours sont aussi en développement.

Les rapprochements de la population avec sa police sont plus nombreux, la confiance faisant place à la défiance.

Si la situation est délicate des lueurs d'espoir émergent parmi nos compatriotes.

La préfecture n'est pas en reste dans ce domaine et pour améliorer encore sa performance, elle se dotera prochainement dans le cadre du plan préfectures nouvelles générations d'une direction de la sécurité.

Nous ne devons pas non plus négliger d'autres urgences que nous devons prendre en compte au risque de voir le corps social s'écarteler, je pense aux urgences de la solidarité vis à vis des plus démunis, de l'urgence face aux crises migratoires, de l'urgence de l'emploi, de l'urgence de l'égalité, de l'urgence de la fraternité.

Tout cela doit nous conduire à nous rassembler, faire corps plutôt que nous diviser, faire preuve de pédagogie pour ne pas tomber dans des populismes dangereux sans issue.

Je voudrais conclure par une note d'optimisme rejoignant l'idée que la culture et la puissance de l'esprit sont les boucliers face aux fanatismes en citant cette phrase de SCHUBERT qui disait : « un monde qui a produit MOZART est un monde qui mérite d'être sauvé ».

Je vous remercie de votre attention et comme le silence est souvent la plus belle des paroles, je vais maintenant vous écouter !

Je vous remercie de votre attention.

Allocution prononcée par
Daniel J. Valade, Adjoint au Maire de Nîmes, délégué à la Culture,
Au nom de
Monsieur Jean-Paul Fournier, Sénateur-Maire de Nîmes

Monsieur le Préfet,
Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie de Nîmes,
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,
Et vous toutes et tous, en vos grades et qualités,

C'est un honneur pour moi que de vous apporter le salut sincère et cordial de Jean-Paul Fournier, Sénateur-Maire de Nîmes.

En son nom, et en celui du Conseil Municipal, dont plusieurs membres assistent à cette séance, je vous renouvelle toute l'attention que l'assemblée territoriale témoigne à vos travaux.

Nous saluons la pertinence de vos sujets de réflexion, la qualité exigeante de vos recherches, la subtilité de la langue en laquelle vous les exprimez ; tous paramètres respectueux des Lettres patentes que le successeur du créateur de l'Académie Française vous octroya voici 335 ans. Nous sommes, d'ailleurs, impatients, si j'ose dire, de célébrer les trois siècles et demi de votre Compagnie dans les fastes qu'un tel événement méritera !

Le Sénateur-Maire est en permanence attentif à la vie de votre Société savante dont il connaît et partage les temps forts, comme les moments où la suite des temps, hélas, s'impose.

L'Académie constitue à ses yeux un élément structurant majeur de la vie de notre cité. Depuis l'origine, vous avez incarné une forme essentielle de creuset intellectuel, culturel et social fondamental pour la modération et la cohésion des passions qui scandent (certains pourraient dire : agitent...) notre ville. Il faut, au sang chaud d'ici, cette tempérance et cette pondération que seuls des Sages savent générer et entretenir. Ce qui est le cas rue Dorée.

Voisins que nous sommes – et j'ai plaisir à vous confirmer que les fêtes de la fin de cette année 2017 nous gratifieront d'une façade de l'Hôtel de Ville restaurée... - voisins donc par cette belle rue où l'urbanisme nîmois et l'architecture civile déploient à la fois leurs finesses et leur discrétion, quelques personnalités d'ampleur qui l'empruntaient fraternellement nous sont chères et communes. Songeons à celles et ceux qui, à l'instar du Sénateur-Maire Edgard Taillades, Maître Jean Roger, André Nadal, Joachim Durand, Marc Bernard, Aimé Vielzeuf, Christian Liger, ... ont su insuffler à l'Académie ce qu'elle a de plus fondamental : son humanisme. Certes, les brillants titres universitaires ouvrent la porte, mais les porteurs de cette âme nîmoise si singulière et attachante en cimentent depuis toujours l'univers ; et c'est peut-être cela l'essentiel, dans l'esprit de cette "Sociabilité savante" qu'évoquait, voici deux jours, par une formule inspirée, Madame Simone Mazauric, dans le droit fil de la "sociabilité méridionale" définie par le cher Maurice Agulhon.

Le Sénateur-Maire vous renouvelle, par ma voix, la gratitude de la Ville. Il complimente Monseigneur Bernard Fougères pour la densité et la subtilité de son année de présidence, marquée par le cheminement de projets auxquels la Municipalité prête la meilleure oreille. Il souhaite au nouveau Président Gabriel Audisio, éminent spécialiste des Vaudois, un fructueux mandat, en cette année du V^{ème} centenaire de la Réforme. Jean-Paul Fournier m'a demandé, ce dont je m'acquitte avec plaisir, de féliciter votre Secrétaire Perpétuel, Monsieur Alain Aventurier, pour le temps et la compétence qu'il consacre notamment à votre, et vos, Mémoires(s), grâce à son absolue maîtrise de l'informatique et des ressources d'Internet.

Sans allonger démesurément le temps de cette intervention, vous me permettez de préciser, quelques points majeurs de la vie culturelle initiée par la Municipalité, et dont vous êtes aussi témoins et acteurs majeurs.

UNESCO :

Le dossier, suivi avec passion et la plus grande diligence par Mary Bourgade, Adjointe déléguée au tourisme a été, voici peu, présenté officiellement par Monsieur l'Ambassadeur de la France à l'Unesco.

MUSEE DE LA ROMANITE :

La façade-toge est en place. Les collections seront installées à partir de mi 2017. Inauguration mi 2018. Saluons le travail remarquable effectué depuis plusieurs années par Madame Dominique Darde, Directrice du Musée d'Archéologie. Madame Darde souligne l'importance du fronton de l'augusteum qui constitue l'âme du nouveau musée. En effet, il porte la remarquable inscription : "Res publica nemausensium", ce qui confirme l'importance de Nîmes dans l'univers (gallo) romain.

ARENES :

La restauration – protection des travées se poursuit.

CARRE D'ART – JEAN BOUSQUET – MUSEE :

La collection est l'objet d'un nouvel accrochage.

La présentation d'une collection privée remarquable est en cours.

L'expo majeure de l'année sera un audacieux partenariat avec le Centre Pompidou, à l'occasion des 40 ans de cette structure dont Carré d'Art – Nîmes est le "fils aîné".

CARRE D'ART – JEAN BOUSQUET – BIBLIOTHEQUE :

Travaux d'ampleur pour offrir un meilleur service aux usagers.

Expo Luther, à partir des journées du Patrimoine et pour deux mois.

MUSEE DES SCIENCES NATURELLES :

Accueil du don Jean-Philippe Lamour constitué par une très importante collection d'entomologie.

Expo annuelle : "Tous savants".

MUSEE DES BEAUX-ARTS :

Restauration de grandes toiles historiques :

- "Immaculée conception" par Parrocel
- "Assomption" par Pierre Mignard

MUSEE DES CULTURES TAURINES :

Les "Carmen" dans les arènes, des origines à Christian Lacroix

LE THEATRE BERNADETTE LAFONT, LE THEATRE DE L'ODEON, LE THEATRE CHRISTIAN LIGER, L'ECOLE SUPERIEURE DES BEAUX-ARTS, LE CONSERVATOIRE... poursuivent leur activité avec dynamisme et créativité !

De quoi nous rendre fiers d'être Nîmois !

0 0
0

Compte rendu des travaux de l'Académie. Année 2016

Mgr Bernard Fougères, président sortant

Monsieur le Préfet

Madame la Ministre

Madame la Députée

Madame la représentante de la Présidente du Conseil Régional

Monsieur le représentant de Monsieur le Sénateur-Maire

Monsieur le représentant de Monsieur le Président de Nîmes-Métropole

Monsieur le Premier Président de la Cour d'Appel

Monsieur le Procureur Général

Mon colonel,

Monseigneur,

Monsieur le représentant de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats

Monsieur le Président de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Messieurs les Présidents des Académies Cévenole, de Lascours, et des Hauts-Cantons

Monsieur le Président

Monsieur le Secrétaire perpétuel

Mesdames et Messieurs les Académiciens

Mesdames et Messieurs

Il incombe au Président sortant de rendre compte des travaux de l'année académique écoulée. Comme il se doit je me livre bien volontiers à cet exercice.

La première séance de notre année académique, le 8 janvier, fut dédiée à une réflexion commune après les attentats terroristes meurtriers qui avaient frappé notre pays. Après une minute de silence, nous avons pris le temps nécessaire pour la réflexion et les échanges entre nous.

Au cours de l'année 2016 notre Académie a eu la tristesse de perdre deux de ses membres. La première quinzaine de septembre, Madame Monique Kuntz, membre résidant, élue en 2002 au fauteuil de Madame Janine Reinaud. Monique Kuntz avait été bibliothécaire de l'Académie de Nîmes, Présidente du centre régional des Lettres de Vichy. Co-fondatrice du prix littéraire Valérie Larbaud. Elle était chevalier de la Légion d'honneur et chevalier de l'Ordre national du mérite. Ses obsèques se sont déroulées le lundi 12 septembre en la chapelle du cimetière protestant à Nîmes.

Début décembre, Monsieur André Costabel, membre honoraire nous a quittés, il avait été reçu académicien résidant le 23 juin 1995 au fauteuil du docteur Edouard Drouot, archiviste de notre compagnie. André Costabel a été directeur général du Crédit Agricole du Gard. Il était Chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite.

Ses obsèques ont été célébrées le vendredi 9 décembre en l'église de Milhaud.

Deux correspondants nous ont quittés, aussi, durant le mois de décembre. Monsieur Pierre Mazier ancien directeur de la SNCF II avait été un résistant très actif lors de la guerre de 1939-1945, Et Monsieur Georges Pons, magistrat Honoraire, élu correspondant de l'Académie en 2001.

Après les hommages rendus, comme il convient à nos confrères, consœurs et correspondants décédés, venons-en aux événements heureux de l'année académique 2016. Nous avons eu la joie d'accueillir deux académiciens titulaires résidants : Le vendredi 19 février Monsieur Michel Belin, magistrat honoraire, au fauteuil de Robert Debant, décédé. Et le vendredi 1^o avril Monsieur Pierre Mutin, ingénieur hydraulicien, islamologue, au fauteuil de Robert Chamboredon, démissionnaire.

Le 4 novembre nous avons élu et inscrit dans la classe des membres honoraires Monsieur Georges Sapède, ingénieur de formation, reçu membre résidant le 11 avril 1986 par le président Jean Lauret au fauteuil de Jean Paradis. Georges Sapède fut très actif au sein de notre Académie qu'il a présidée en 1996. Ami de Louis Leprince-Ringuet, qui nous fit l'honneur de siéger dans notre compagnie, Georges Sapède et Louis Leprince-Ringuet ont été à l'origine de la création du prix littéraire des Cévennes du Cabri d'Or.

Nous venons d'apprendre avec tristesse que Georges Sapède est décédé la semaine dernière et que ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Nous avons élu et inscrit également à l'honorariat Monsieur le Pasteur Jacques Galtier, reçu membre titulaire résidant le 11 avril 1996 par le président Charly Sam Jallatte, au fauteuil de René Château. Il avait exercé la présidence en 2006. Jacques Galtier pasteur de l'Eglise Réformée Unie, outre la théologie, est un rigoureux historien du protestantisme, qui nous a fait bénéficier, lors de nos séances académiques, de ses réflexions, commentaires et interventions toujours empreintes de clairvoyance et de mesure.

Le deux décembre notre compagnie se réjouissait de l'élection de deux académiciens titulaires : Madame Anne Hénault, ancienne élève de l'Ecole Normale Supérieure-Sèvres. Madame Anne Hénault est agrégée de Lettres et professeur des Universités à Paris- Sorbonne. Spécialité sémiotique. Elle a été élue à l'unanimité en qualité d'académicienne non résidante au fauteuil d'André Gouron, historien du droit médiéviste, décédé en 2009, Nous avons élu également Monsieur Didier Travier, ancien élève de l'Ecole nationale supérieure d'Ulm à Paris, agrégé de philosophie, et ancien élève de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information des bibliothèques. Monsieur Didier Travier est conservateur d'état en chef à la bibliothèque municipale classée de Nîmes.

Il a été élu à l'unanimité académicien résidant au fauteuil de Bernard Mounier démissionnaire.

Au printemps dernier notre académie accueillait deux nouveaux correspondants : Madame Claire Toreilles, Professeur agrégé de lettres classiques, et Madame Martine Reboul, titulaire d'une licence et d'une maîtrise d'histoire moderne.

Avant de prendre congé pour la saison estivale, nous avons fêté le départ à la retraite de Madame Jacqueline Chauvet. En lui présentant nos remerciements et nos vœux de bonne retraite, je lui remettait la médaille de l'Académie, suivie d'une réception festive et conviviale au sein de cet hôtel de la rue Dorée qu'elle avait fréquentée assidûment durant 24 ans.

Au cours de l'année académique 2016, dix-sept communications ont été données. Les sujets traités ont été des plus variés, je les énumère par ordre chronologique :

Au premier trimestre nous avons entendus les communications suivantes : Le 22 janvier de Robert Chalavet membre non résidant : « Le jeu de mail ». Le 5 février de Pascal Gouget membre honoraire et de madame Dominique Prat membre résidant « Variations sur le thème de la peau : du microscope aux aiguilles et au pinceau ». Le 7 février lors de la séance publique solennelle, communication de Paule Plouvier membre non résidant : « Une femme sculpteur dans la cité : Paule Pascal ». Le 18 mars de Gabriel Audisio membre résidant « Les cordonniers et leurs saints patrons, Crépin et Crespinien ».

Nous avons entamé le deuxième trimestre le 15 avril avec : « Un peintre reconnu, un poète méconnu : Auguste Chabaud et ses sonnets de dignité nîmoise » par Jean-Marie Mercier, correspondant. Le 29 avril : « Le ballon à vapeur de Monsieur Giffard, clou de l'exposition universelle de 1878 à Paris » par Jean-Luc Pontvieux, correspondant. Le 20 mai : « Le Général Juge, de la guerre de Sécession à la colonisation en Algérie. 1812-1875 » par Catherine Marès, membre résidant. Le vendredi 17 juin : « Henri-François de Balzac, frère cadet de l'écrivain » communication de Monsieur le Préfet émérite Hugues Bouziges, membre honoraire.

Le troisième trimestre, couvrant la saison estivale, nous a offert seulement deux communications : Le 1^o juillet : « Cinquante ans de défense nationale et de politique de sécurité » par Marie-Lucy Dumas, correspondante. Le 30 septembre : « Le Pont du Gard, Saint Gilles et la cathédrale de Tournai » par Victor Lassalle, membre honoraire.

Le quatrième trimestre fut le plus riche avec 7 communications. Le 14 octobre Jean-Michel Ott, correspondant nous parlait de : « L'étrange Monsieur Cardan (1501-1576). Le 4 novembre Romain Daudé, correspondant, évoquait l'histoire locale en Cévennes sous le titre : « A l'orient du Vigan : la parfaite union. Eléments pour servir à l'histoire d'une loge maçonnique en Cévennes au siècle des lumières ». Le 18 novembre Madame Michèle Pallier, membre résidant nous parlait : « Du commandant Espérandieu au « nouvel Espérandieu ». Enfin c'est à notre confrère Carol Iancu, membre non résidant, qu'il revint de clore les séances ordinaires de l'année académique en nous entretenant « des stéréotypes antijudaïques de Judas l'Isariote : l'exemple de la Roumanie ».

Il convient encore de mentionner qu'au cours du quatrième trimestre le 19 octobre,

L'Académie de Nîmes recevait l'Académie de Montpellier. Dans le cadre de cette journée, très réussie grâce à la prise en charge de son organisation et de son déroulement par notre Secrétaire Perpétuel, Alain Aventurier, auquel j'exprime toute la gratitude des membres de notre Compagnie, outre la visite de notre maison, l'Hôtel de la rue Dorée, et de quelques hôtels remarquables de l'Ecusson, la matinée s'achevait avec un bon cocktail à la maison du Protestantisme.

L'après-midi nous entendîmes deux communications :

« Histoire de l'acquisition de l'Hôtel du 16 rue dorée (1912-1919) par Alain Aventurier secrétaire perpétuel de l'Académie de Nîmes, et « Un voyage de Montpellier à Nîmes sous l'Empire romain » par le Professeur Michel Gayraud de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier. Ce fut une excellente journée.

Notre Compagnie a accueilli courant 2016 une nouvelle commission. Depuis quatre ans un groupe de travail intitulé « Arc Méditerranéen » avait été créé au sein de l'Académie, à l'initiative de nos consœurs, Catherine Mares et Hélène Deronne, dans le but de rapprocher les académies et sociétés savantes des rives du nord et du sud de la méditerranée.

Au cours du premier trimestre de l'année 2016, ce groupe de travail a été reconnu comme une commission de l'Académie sous le titre : « Commission de l'Arc Méditerranéen ». Ses objectifs étant : « De promouvoir le patrimoine commun historique, littéraire, scientifique et artistique. De créer des liens solides avec les Académies et Sociétés savantes du Sud de la méditerranée occidentale. Et de développer les contacts et les séances de travail avec les membres de ces Académies et Sociétés savantes ».

Notre Académie est en relation avec la Conférence Nationale des Académies. Cette Conférence Nationale est constituée des trente et une Académies des Sciences, Lettres et Arts d'Ancien régime. Elle tient son assemblée générale les années impaires à l'Institut de France quai Conti à Paris et les années paires en province, dans la ville chargée de la présidence. En 2016 elle s'est tenue à l'issue du colloque organisé par l'Académie du Var, les 5,6 et 7 octobre à Toulon. Nos consœurs Madame Michèle Pallier déléguée de notre compagnie, accompagnée de mesdames Hélène Deronne, Catherine Mares, et Micheline Poujoulat ont représentée l'Académie de Nîmes.

Chaque année pour les Journées Européenne du Patrimoine, l'Hôtel de l'Académie est ouvert au public. Nos consœurs et confrères de la commission du patrimoine accueillent les visiteurs, toujours heureux de cette ouverture au public et des échanges avec les membres de l'Académie. Notre Compagnie est d'ailleurs très attachée au riche patrimoine de la ville de Nîmes et

concrètement, par les travaux de la commission du patrimoine, elle apporte sa contribution à la ville. Le 8 décembre 2015 un inventaire de l'architecture nîmoise autour du secteur sauvegardé a été rendu public, avec le soutien de la Mairie de Nîmes, au cours d'une séance à Carré d'Art, animée par Madame Hélène Deronne responsable de la commission du patrimoine de l'Académie, par Monsieur Antoine Bruguerolle, architecte

et membre résidant de l'Académie et par Monsieur Daniel Jean Valade Adjoint au Maire délégué à la culture et académicien résidant.

D'autre part l'Académie de Nîmes a apporté son soutien unanime à la demande d'inscription de la ville de Nîmes au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Le 31 janvier 2017 le dossier nîmois a été présenté par l'ambassadeur de France auprès de l'UNESCO. C'est une bonne nouvelle en faveur du classement de la ville au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce dont nous nous réjouissons.

Depuis quelques années l'Académie s'est dotée d'un site internet créé par Monsieur Alain Aventurier, notre secrétaire perpétuel, qui travaille actuellement à la mise en ligne des mémoires de l'Académie sous forme numérique. Ainsi le site web de l'Académie s'est enrichi d'un nouvel espace dédié à la consultation des Mémoires. Actuellement, toutes les années 1800 et 2000 sont accessibles et les années 1900 sont partiellement disponibles.

Elles seront accessibles au cours de ce premier semestre pour les années 1808 -1850 et pour les années 1952-1998 à la fin de cet année 2017. Pour faciliter les recherches, sachez qu'à partir de la consultation de l'index des communications, qui peut être téléchargé, il est possible de trouver toutes les communications depuis 1705. Au nom des consœurs et des confrères, grand merci, Monsieur le secrétaire perpétuel, pour votre disponibilité, votre investissement, votre dévouement sans borne, au sein de notre Académie, dont vous êtes vraiment l'incontournable cheville ouvrière. Qu'il me soit permis également de remercier les confrères membres du bureau avec lesquels j'ai eu l'honneur de collaborer durant l'année écoulée.

Enfin notre Académie présente ses compliments et ses félicitations :

A notre confrère Alain Duhamel membre non résidant, élevé à la dignité de Grand Officier de la légion d'honneur.

A notre confrère Jean-François Delmas, membre non résidant, conservateur général, directeur de la Bibliothèque-Musée Inguimbertaine, auquel le Professeur Lumley-Woodyear, Grand officier de la légion d'honneur, a remis l'insigne de chevalier de l'Ordre de la légion d'honneur.

A notre confrère Gilbert Bec correspondant, membre du directoire de la société Haribo Ricqlès Zan, auquel Monsieur le préfet du Gard Didier Lauga a remis les insignes de chevalier de l'Ordre National du Mérite.

A notre confrère Carol Iancu, membre non résidant, professeur d'histoire à l'université Paul Valéry qui a été élu : « Membre d'honneur à l'étranger de l'Académie Roumaine » par vote secret dans l'Aula de l'Académie de Bucarest.

Je ne puis conclure sans souhaiter à notre Président Gabriel Audisio et au vice-président Bernard Simon une excellente et fructueuse année académique. Monsieur le Préfet, mesdames et messieurs je vous remercie de l'intérêt que vous accordez à nos travaux académiques.

Allocution du président de l'Académie.

« *Du renoncement* »

Pr. Gabriel AUDISO, président.

Monsieur le Préfet, président d'honneur de l'Académie,
 Mesdames et messieurs les représentants des autorités politiques, judiciaires, militaires et religieuses,
 - des académies de Montpellier, Cévenole, des Hauts Cantons et de Lascours
 - des associations culturelles,
 - des Comités de quartier,
 Mesdames et messieurs les Académiciens
 Mesdames, Messieurs,
 Chers amis,

Élu pour un an - sage tradition démocratique tant grecque que romaine dont pourraient s'inspirer d'autres instances évitant ainsi bien des dérives - le président entrant se doit d'intervenir au cours de cette séance solennelle. Étant historien, comme d'aucuns le savent, j'aurais pu vous présenter quelque événement, anecdote, aventure ou situation originale, étonnante, cocasse, dramatique susceptible de vous intéresser, en vous faisant part de certaines trouvailles relevées dans les quelque 600 registres notariés nîmois du 16^e siècle en cours de dépouillement. J'aurais pu ainsi peut-être vous instruire tout en vous distrayant.

J'ai cependant opté pour une autre démarche. C'est comme spécialiste du 16^e siècle mais aussi comme citoyen que j'entends m'adresser à d'autres citoyens du 21^e siècle.

Ma réflexion part d'un constat que nous pouvons tous pu établir. Notre société, c'est-à-dire nous-mêmes, connaît à tous les niveaux, dans tous les domaines, une défaillance qui constitue une véritable déformation dans une démocratie : nous ne savons plus discuter. L'exemple, je veux dire plutôt l'illustration, vient des plus hautes autorités et se vérifie jusqu'au sein de nos associations et de nos familles. Les débats qui nous sont proposés sont, le plus souvent, des discours parallèles, comme si chacun des participants avait pour but principal d'occuper le temps le plus possible, se mettre en valeur, marquer des points sur son interlocuteur et au-delà impressionner ses auditeurs ou téléspectateurs. C'est un spectacle affligeant et l'on peut s'étonner non seulement que ce système se soit installé mais qu'il dure depuis si longtemps car, nous le savons, il est inefficace dans les buts mêmes qu'il est supposé poursuivre.

Comme toujours dans les réalités sociales, les causes en sont multiples. J'en retiens trois, qui me paraissent majeures et que je livre à vos réflexions. Se manifeste d'abord la montée inexorable de l'**individualisme** qui a peut-être atteint de nos jours son paroxysme. L'avenir le dira. Cynthia Fleury a bien montré que l'émergence de l'individu, face aux diverses communautés contraignantes de l'Ancien Régime, a permis, avec l'épanouissement de la personne, l'éclosion de la démocratie. Mais aussi que ce même individualisme devenu forcené est en contradiction avec le principe même de la démocratie, qui est le bien commun ; la philosophe y voit une des *pathologies de la démocratie*.

Une deuxième raison me semble être la fascination que nous avons pour **le spectaculaire**. Il est fait appel plus à notre émotion qu'à notre raison. L'image, visuelle ou sonore, est devenue non seulement argument mais preuve. Or il en va pour les phénomènes sociaux comme pour la géologie : les mouvements les plus puissants sont les plus sourds tandis que les plus spectaculaires se révèlent les moins efficaces.

La troisième raison, d'ailleurs liée à la précédente, est notre besoin d'**immédiateté**. Dans son rapport sur l'application des lois pour l'année parlementaire 2014-2015, le Sénat a conclu que 40 % des textes législatifs ne sont pas appliqués. Quant aux documents intéressant la justice pénale, c'est 80 % des textes produits qui ne sont pas utilisés, autrement dit qui ne servent à rien. Cette inflation s'explique par la tendance du législateur à satisfaire le plus tôt possible l'opinion publique, c'est-à-dire ses électeurs, émue par quelque événement. Et je ne dis rien de la qualité d'écriture de ces documents, conçus à la hâte et rédigés dans la précipitation.

Je m'en tiens à ces trois éléments d'explication, évidemment non exhaustifs. Le résultat est sous nos yeux : rares sont ceux qui, parmi nous, sont capables et désireux d'entendre et d'écouter. La plupart du temps, dans la discussion, nous ne cherchons pas vraiment à atteindre le point le plus juste mais plutôt à imposer notre opinion, nous voulons non pas tant convaincre que vaincre, même pacifiquement. Même dans un débat sans enjeu majeur, si ce n'est l'amour propre, nous ne parvenons pas à dissocier les idées, de la personne qui les émet. Pourquoi nous sentons-nous personnellement atteints quand l'autre ne partage pas nos vues ? Il me revient cette phrase de Jacques Salomé (*Pourquoi est-il si difficile d'être heureux ?*) faisant dire à ce mari, en vif débat avec sa femme : "Ma chérie, ce n'est pas parce que je ne suis pas d'accord que je ne t'aime pas". Très souvent, sur l'objet en débat, nous sommes sûrs de détenir la vérité, ou nous comportons comme si nous l'étions. Dès lors nous devenons sourds aux arguments contraires et quand l'autre parle, au lieu de l'écouter, nous fourbissons nos armes pour rétorquer et non pour répondre, puisque nous ne l'avons pas entendu. La discussion devient dès lors une joute, dans un climat mental d'hostilité qui exclut précisément l'échange. Un adage aborigène dit : "À quoi sert de discuter si nous n'avons pas raison tour à tour ?" Ce qui se retrouve à tous les échelons de notre société, jusque dans nos assemblées politiques avec cette détestable pratique que j'appellerais la tyrannie de la majorité. Il est vrai qu'il revient à la France, comme l'a dit un journaliste d'*El Pais*, d'avoir inventé la "République monarchique".

Pour qu'un vrai débat ait lieu, il est vrai, certaines conditions sont requises. Je fais appel ici à Montaigne. Dans ses *Essais*, il a consacré le chapitre VIII de son Livre III à *L'art de conférer*, c'est-à-dire de discuter. Pascal, un siècle plus tard, parlait de "l'incomparable auteur de l'art de conférer" (*L'esprit géométrique*, section II, *De l'art de persuader*, La Pléiade, p. 599). Je vous invite à le suivre un instant, dans un langage modernisé puisque celui de ce siècle, d'étrange, nous est devenu étranger. J'égrène donc ici quelques-unes de ses réflexions, lui laissant la parole :

L'exercice le plus fructueux et le plus naturel de notre esprit, c'est, à mon avis, la conversation... Les Athéniens, et aussi les Romains, tenaient et gardaient en grand honneur cet exercice dans leurs Académies...

La rivalité, la recherche d'une certaine gloire, la lutte me poussent et m'élèvent au-dessus de moi-même, tandis que l'accord est une chose ennuyeuse dans la conversation...

J'aime à discuter et à raisonner, mais c'est avec peu d'hommes, car servir de spectacle aux grands et faire à qui mieux mieux parade de son esprit et de son bavardage, je trouve que c'est une fonction peu convenable pour un homme d'honneur...

Il n'y a pas d'affirmations qui m'étonnent et me troublent, pas de croyance qui me blesse, quelque opposition qu'elle ait avec la mienne...

Nous autres, qui privons notre jugement de prononcer des arrêts [sentences], nous regardons sans passion les opinions différentes des nôtres...

Les contradictions des jugements donc ne me blessent ni ne m'émeuvent : elles m'éveillent seulement et me mettent en action...

J'aime qu'entre hommes de bonne compagnie on s'exprime à cœur ouvert, que les mots aillent où va la pensée. Il faut fortifier notre ouïe et la durcir contre la mollesse du son conventionnel des paroles. J'aime une société et une familiarité fortes et viriles et une amitié qui trouve son plaisir dans la rudesse et la vigueur de son commerce, comme l'amour le fait dans les morsures et les égratignures sanglantes...

Quand on me contredit, on éveille mon attention, mais non ma colère : je m'avance vers celui qui me contredit, qui m'instruit. La cause de la vérité devrait être la cause commune de l'un et de l'autre. Que répondra-t-il ? Le sentiment de la colère a déjà frappé son jugement. Le trouble s'est saisi de lui avant la raison. Il serait utile que l'on établît des paris sur la conclusion de nos discussions et qu'il y eût une marque matérielle de nos pertes afin que nous en tinssions l'état et que mon valet pût me dire : "Il vous a coûté, l'année passée, cent écus, vingt fois, d'avoir été ignorant et entêté". Je fais la fête à la vérité et je la chéris en quelque main que je la trouve et je me livre à elle et lui tends mes armes vaincues d'aussi loin que je la vois approcher. Et, pourvu qu'on n'y procède pas avec l'air trop impérieux d'un maître d'école, je prête l'épaule aux reproches que l'on fait sur mes écrits : je les ai même souvent modifiés plus pour une raison de civilité que pour une raison d'amélioration, car j'aime à favoriser et à encourager la liberté de ceux qui me font des critiques par ma facilité à céder, même à mes dépens. Toutefois il est assurément difficile d'attirer à cela les hommes de mon temps : ils n'ont pas le courage de critiquer les autres parce qu'ils n'ont pas le courage de supporter de l'être, et ils parlent toujours avec dissimulation en présence les uns des autres...

C'est un plaisir fade et nuisible que d'avoir affaire à des gens qui nous admirent et nous cèdent la place... Je me sens bien plus fier de la victoire que je remporte sur moi quand, dans l'ardeur même du combat, je m'oblige à plier sous la force du raisonnement de mon adversaire que je ne me sens gré de la victoire que je remporte sur lui grâce à sa faiblesse...

Quand la discussion est troublée et désordonnée, j'abandonne le fond du sujet et je m'attache à la forme avec irritation et sans mesure et je me lance dans une façon de débattre têtue, méchante et impérieuse dont j'ai à rougir après...

Nous n'apprenons à discuter que pour contredire et, chacun contredisant et étant contredit, il en résulte que tout le profit de la discussion, c'est de ruiner et anéantir la vérité...

C'est avoir une mauvaise humeur tyrannique que de ne pas pouvoir supporter une façon de pensée différente de la sienne...

Je pourrais poursuivre. Il est assez clair que, pour Montaigne, l'intérêt intellectuel de la discussion est la poursuite de la vérité. Or, c'est là que le bât blesse. Reconnaissons-le, la plupart du temps, dans nos discussions et débats divers, elle est le cadet de nos soucis. C'est que, le plus souvent, les conditions pour un vrai débat ne sont pas réunies et que ces échanges, quand échange il y a, sont vains. En réalité, pour diverses raisons conscientes ou non, nous renonçons à un enrichissement mutuel par abandon de la recherche de la vérité.

Mais, direz-vous, tout cela est-il bien grave ? Qu'importe, après tout, si dans nos discussions nous passons plus de temps à nous chicaner qu'à véritablement échanger ? Si l'objet du débat en est au même point à la fin qu'au début ? Bref, si nous ne nous sommes guère enrichis les uns les autres ? Je crois au contraire que ce comportement, devenu général, est à la fois cause et conséquence de la dégradation de l'esprit civique dans notre société.

Cette attitude, apprise à l'école et dans la famille, se répercute dans tous les domaines et à tous les niveaux. Il aboutit à ce que l'on pourrait appeler "renoncement", personnel d'abord mais qui devient massif et collectif ; c'est la démission. En effet, la fuite d'une discussion vraie se retrouve partout : elle se constate dans l'abandon de la recherche de cette vérité qui, dans les domaines économique, social et politique s'appelle tout simplement la réalité.

Montaigne, sans expliquer d'ailleurs le lien qu'il établit entre l'art de la discussion et le système politique, écrit plus loin, toujours dans le même chapitre :

Pour ceux qui nous gouvernent et nous commandent, qui tiennent le monde dans leur main, ce n'est pas assez d'avoir une intelligence ordinaire, de pouvoir faire ce que nous pouvons ; ils sont bien loin au-dessous de nous s'ils ne sont pas bien loin au-dessus. Comme ils promettent plus, ils doivent plus aussi, et pour cette raison le silence est pour eux une attitude non seulement cérémonieuse et grave, mais aussi profitable et économique...

Les dignités, les charges publiques sont nécessairement données plus en vertu de la condition sociale que du mérite...

Il me semble qu'ici, quoique les deux hommes ne soient pas sur la même ligne de pensée, la réflexion de Montaigne rejoint celle de La Boétie, autre homme du 16^e siècle. Ce dernier dans son ouvrage *Discours de la servitude volontaire*, rédigé alors qu'il avait entre 16 et 18 ans, élargit le propos et envisage la situation sociale et politique. Je me limite à un seul extrait tiré d'une édition au langage modernisé. :

Je voudrais seulement comprendre comment il se peut que tant d'hommes, tant de bourgs, tant de villes, tant de nations supportant quelquefois un tyran seul qui n'a de puissance que celle qu'ils lui donnent, qui n'a pouvoir de leur nuire qu'autant qu'ils veulent bien l'endurer, et qui ne pourrait leur faire aucun mal s'ils n'aimaient mieux tout souffrir de lui que de le contredire. Chose vraiment étonnante - et pourtant si commune qu'il faut plutôt en gémir que s'en ébahir -, de voir un million d'hommes misérablement asservis, la tête sous le joug, non qu'ils soient contraints par une force majeure, mais parce qu'ils sont fascinés... Telle est la faiblesse des hommes : contraints à l'obéissance, obligés de temporiser... Si donc une nation, contrainte par la force des armes, est soumise au pouvoir d'un seul - comme la cité d'Athènes le fut à la domination des trente tyrans -, il ne faut pas s'étonner qu'elle serve, mais bien le déplorer. Ou plutôt, ne s'en étonner ni ne s'en plaindre, mais supporter le malheur avec patience, et se réserver pour un avenir meilleur.

La Boétie parle de "tyran", sans rapport direct avec le roi de France, évidemment, mais la transposition pouvait se faire alors, tout comme nous le pouvons aujourd'hui. Je crois en réalité que l'accumulation de mille petits renoncements, dans les divers groupes et communautés auxquels nous appartenons, de gré ou par nécessité, aboutissent à une démission civique générale. Nous en sommes venus ainsi à une sorte de culte de l'opposition, au refus de la négociation à un attachement au conflit plutôt qu'au compromis. À Nîmes même ne plaisante-t-on pas en traitant quelqu'un de "reboussié", ce qui serait presque un éloge ? Il reste que si la discussion et le débat sains et fructueux sont si rares c'est que les conditions nécessaires ne sont pas réunies, qui sont la bonne foi, la sincérité, la bienveillance, qualités devenues rares...

Il me semble que nous pouvons tirer profit de ces réflexions de Montaigne et de La Boétie, dans les diverses rencontres et réunions auxquelles nous participons et, pour ce qui nous concerne, dans notre propre Académie, ce que nous tentons d'ailleurs de mettre en pratique. Et je crois que, même aux moindres niveaux auxquels nous intervenons, ce redressement d'attitude mentale serait profitable, peu à peu, au fonctionnement de notre société et pourrait, à terme, palier l'une des pathologies de notre démocratie dont je vous parlais au début de mon propos, diagnostiquées par Cynthia Fleury, qui a intitulé un autre de ses ouvrages *La fin du courage*.

Il m'a paru qu'il n'était pas artificiel de réunir autour de cette idée de la fuite et du refus, ces deux auteurs, ces deux amis : Etienne de La Boétie, dont Michel de Montaigne a écrit, pour rendre compte de leur amitié : "Parce que c'était lui, parce que c'était moi". Ne nous y trompons pas, ces deux hommes n'étaient ni anarchistes, ni révolutionnaires, mais monarchistes bon ton, ce qui ne les empêchait pas d'observer, de réfléchir et de raisonner. C'est que la raison n'est pas partisane... Ainsi je crois que ce 16e siècle, qui nous paraît si lointain, à bien des égards, est tout proche du nôtre.

Pour en finir, comme nous avons tous nos contradictions, il ne vous aura pas échappé que j'ai développé devant vous cet engagement au dialogue et au débat alors que cette séance, dans son déroulement même, exclut précisément toute discussion. Alors, pardon et merci.